



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 9 JANVIER 2000,
À 19H30, AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Serge Lachance
Sylvie Pelletier
Jocelyne Roberge

Étaient absents : Pierre Bédard
Maurice Labrecque
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 JANVIER 2000

La réunion est annulée étant donné qu'il n'y a pas quorum. Le président propose de tenir une réunion d'information avec les personnes présentes.

3. ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 14 DÉCEMBRE 1999

Reporter à la prochaine réunion.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE RENDU DU 14 DÉCEMBRE 1999

└ Signalisation piste multifonctionnelle

Le président a fait parvenir une lettre à M. Fernand Lavoie du Club Alton, pour lui faire part de certaines anomalies sur la signalisation de la piste multifonctionnelle.

└ Lotomatique

Reporter à la prochaine réunion.

└ État de l'eau

Reporter à la prochaine réunion.

└ Devenir propriétaire

Reporter à la prochaine réunion.

└ Panier de Noël

On a amassé la somme de 35 \$ pour le panier de Noël 1999. La question qui est soulevée est à savoir si l'on doit poursuivre ou non cette activité.

└ Contestation du compte de taxes municipales

Reporter à la prochaine réunion.

└ Bateau à essence

Reporter à la prochaine réunion.

└ Assemblée de validation au printemps 2000

Reporter à la prochaine réunion.

└ Conservation des documents

La secrétaire a fait des recherches concernant la conservation de documents à l'intérieur de notre association. En fait, il n'y a aucun écrit sur la majorité des documents sauf en ce qui concerne les impôts, ceux-ci doivent être conservés durant 5 ans en comptant l'année en cours.

5. TRÉSORERIE ET DÉPENSES

Bilan au 31 décembre 1999

Le solde à la Caisse populaire de St-Ubalde au 31 décembre 1999, était de 666.33 \$(solde réel) en prenant en considération qu'un chèque au montant de 32\$ est actuellement en circulation.

Dépenses

Les revenus ont été de 729.16 \$ durant l'année 1999 et les dépenses de 867.73 \$ pour une perte de 138.57 \$.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président fera parvenir une lettre à deux commerces pour solliciter leur contribution pour de la publicité dans notre journal (COOP et Garage B. Hardy).

7. L'ÉCHO DU CARILLON

Prochaine parution

On prévoit sortir un journal en mars 2000.

Commanditaires

Certains commerces seront à rencontrer soit la Caisse populaire, la Pharmacie Denis, MAP et Réjean Perron.

8. AUTRES SUJETS

Reporter à la prochaine réunion.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Serge Lachance propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 8h00.

Sylvie Pelletier, Secrétaire